



CONTRE LE CHOC DES SAVOIRS... UNE MOBILISATION INDISPENSABLE !

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Malgré les tergiversations sémantiques, l'arrêté instaurant les groupes de niveaux a été publié.

Pour la CGT Éduc'action, rien n'est joué et cette réforme organisant la casse du collège unique ne doit pas s'appliquer.

Elle aurait des conséquences catastrophiques sur la mixité, le harcèlement, l'inclusion. Elle dégraderait les emplois du temps et menacerait à terme le statut. Elle instaurerait une évaluation permanente-standardisée et fragiliserait les cadres collectifs de travail. État des lieux de ce pourquoi il faut combattre cette réforme du collège.



! LE COLLÈGE VERSION MACRON

Effets d'annonces sur effets d'annonces, ce collège Macron se dessine et il n'est pas beau à voir.

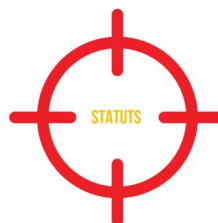
- ✗ **Disparition** définitive de l'heure de la technologie en sixième actée pour l'année prochaine.
- ✗ **Dissolution** programmée de la spécificité des enseignements artistiques pour l'année prochaine avec le projet d'introduire, sans moyens, une nouvelle discipline (le théâtre).
- ✗ **Destruction** du groupe classe au profit d'une alternance classe entière-groupes de niveau entraînant discrimination, perte de confiance, déstabilisation et échec scolaire.
- ✗ **Instauration** d'un redoublement forcé venant aggraver l'échec scolaire de certain-es élèves.
- ✗ **Fermeture** des portes de la 2nde pour les élèves n'obtenant pas leur DNB.
- ✗ **Destruction** de nos collectifs de travail essentiels.
- ✗ **Disparition** de la liberté pédagogique avec, entre autres, la labellisation des manuels et la réécriture des programmes.
- ✗ **Mise au pas** des enseignant-es se voyant retiré-es leurs choix pédagogiques (sorties, progressions, évaluations standardisées, devoirs communs imposés...)



! ATTENTION À NOS STATUTS

L'apparition du Pacte a constitué une première attaque contre nos statuts et l'arrivée du Choc des savoirs va accentuer cette dégradation.

Le Pacte attaque nos statuts en contractualisant et annualisant une partie de notre temps de travail. Il génère une pression accrue de la direction envers les personnels, une intensification du rythme de travail et une dégradation du cadre collectif. Sur le terrain, on observe une hiérarchie davantage guidée par la politique du chiffre que par l'intérêt des élèves. Dans un contexte de difficultés de recrutement et de suppression de la technologie en 6e, les collègues, notamment



quand ils-elles sont en sous-service, sont incité-es à glisser vers la bivalence sans formation préalable.

Outre l'impact délétère des groupes de besoins sur nos élèves, ceux-ci imposeront des **contraintes d'emploi du temps**, qui à terme aboutiront à une présence accrue des personnels dans l'établissement et des **contraintes pédagogiques** supplémentaires.

On ne peut que craindre une tentative d'attaque supplémentaire de nos statuts : l'**annualisation du temps de travail** tant désirée par le gouvernement sera-t-elle la prochaine étape ?

! L'ÉCOLE DU TRI SOCIAL

Le Choc des savoirs veut imposer, en mathématiques et en français, le tri des élèves selon leur niveau. Cette annonce se veut la réponse aux difficultés assumées des enseignant·es à gérer l'hétérogénéité dans des classes surchargées. Mais cette mesure, en plus de menacer la confiance en soi des élèves et de leur imposer une mise en compétition et une pression de la performance constante, aura pour conséquence **une vraie ségrégation sociale et sexuée**.

Les inégalités sont déjà très présentes au sein du système éducatif. Selon une étude de la DEPP de 2021, les garçons accusent un retard scolaire plus important que les filles à l'arrivée en sixième, et ce, quel que soit le milieu social. L'écart se creuse également entre les catégories les plus défavorisées et les plus aisées : 1% des filles et 1,5% des garçons chez les enfants de cadres, contre 4,5% et 6% respectivement chez les enfants d'ouvriers, et 9% et 11,5% chez les inactif·ves

La réussite ou l'échec scolaire sont en grande partie



corrélés aux origines sociales des élèves. La mixité, comme l'hétérogénéité, joue un rôle de socialisation indispensable. Or les groupes de niveaux/besoins vont reproduire les inégalités. Les groupes dits faibles concentreront les élèves issu·es des milieux populaires ainsi que celles et ceux souffrant de troubles de l'apprentissage. Mais cette ségrégation sera également discriminante pour les élèves issu·es de l'immigration ou assigné·es à leurs origines, qui ont déjà un taux d'accès plus faible aux diplômes que la population globale (enquête TeO1, 2016). Le risque est donc grand que certains groupes ne soient constitués essentiellement de ces jeunes, souvent issu·es de quartiers populaires.

Cette étiquette « d'élève faible » poursuivra les élèves concerné·es jusqu'à la fin du collège et pèsera lourd sur leur orientation au lycée. Le dispositif entier remet en question la garantie d'un même accès à l'Éducation pour toutes et tous, et le droit aux élèves d'apprendre ensemble.



L'HÉTÉROGÉNÉITÉ N'EST NI UN PROBLÈME NI UN FREIN AUX APPRENTISSAGES.

L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DYNAMISE LES ENSEIGNEMENTS, DÉVELOPPE L'ENTRAIDE

! ONDE DE CHOC DANS L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

Au fondement de l'Éducation prioritaire réside le principe d'apporter plus aux élèves qui ont le moins. La réforme en cours va à rebours de ce principe.

Le « financement » de la réforme à moyens constants oblige le plus souvent à l'abandon des demi-groupes, la disparition des enseignements optionnels culturels et artistiques pourtant fondamentaux dans des milieux sociaux qui en sont privés. **Fermer ces dispositifs dans l'Éducation prioritaire ne fera qu'accentuer le séparatisme scolaire.**

L'esprit du plan « Choc des savoirs » constitue une attaque sans précédent contre l'Éducation prioritaire car le tri social va condamner de fait les élèves des

classes populaires à se diriger vers des parcours d'étude professionnels courts visant à en faire une main d'œuvre bon marché et immédiatement corvéable.

L'ADMINISTRATION PROCÈDE À UN RESSERREMENT DES ÉCARTS DE DOTATION ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION PRIORITAIRE ET LES ÉTABLISSEMENTS LES PLUS FAVORISÉS

Dans le but de mettre fin au principe de l'Éducation prioritaire, **l'administration procède à un resserrement des écarts de dotation entre les établissements prioritaires et ceux les plus favorisés.** Ce constat va à l'encontre de notre vision

émancipatrice et égalitaire du service public d'Éducation, qui ne peut pas exister sans une Éducation prioritaire suffisamment financée.

! DISPOSITIFS ET INCLUSION EN DANGER ?

Depuis plusieurs années, l'Éducation nationale se vante d'appliquer une École inclusive qui accueillerait tou·tes les élèves.

Alors que les besoins d'accompagnement des élèves en situation de handicap ont explosé, le nombre d'AESH (environ 130 000 en France actuellement) est largement insuffisant ce qui provoque des situations très problématiques : pas d'AESH pour certains cours, suivi des élèves rendu difficile voire impossible lorsqu'un·e même élève est accompagné·e par 3 voire 4 AESH dans la semaine, partage d'un·e AESH entre plusieurs élèves sur un même cours ...

Le Choc des savoirs va fortement exacerber ces difficultés, augmentant encore plus les inégalités et la



stigmatisation par le risque de regroupement de tous les élèves à besoins particuliers dans un même groupe alors que ces besoins sont différents.

Par ailleurs qu'en sera-t-il de la poursuite de la scolarité pour ces élèves alors que l'entrée au lycée dépend de l'obtention du DNB ? C'est une régression pour bon nombre d'élèves qui pouvaient, jusqu'à présent, accéder au lycée grâce à l'obtention du CFG.

La CGT Educ'action rappelle que le collège doit accueillir tou·tes les élèves selon leurs besoins et qu'un·e AESH doit être affecté·e pour chaque élève ayant une notification .



CE DONT LES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ ONT BESOIN, CE N'EST PAS DE MÉTHODES SIMPLISTES NI D'UN RETOUR À L'ÉCOLE FANTASMÉE D'ANTAN, MAIS D'UNE PÉDAGOGIE ÉMANCIPATRICE, LIBREMENT MISE EN ŒUVRE PAR LEURS ENSEIGNANT-ES, ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR RÉDUIRE DRASTIQUEMENT LES EFFECTIFS PAR CLASSE.

! ÉVALUATIONS NATIONALES GÉNÉRALISÉES

Les évaluations normalisées se multiplient dans le parcours de l'élève : évaluations nationales, Pix, evalangue,...

Loin d'être des « outils au service de la réussite des élèves », ces évaluations sont plutôt des outils de sélection des élèves et de mesure de performance des établissements.

Les enseignant·es n'ont pas besoin de ces évaluations standardisées, ils·elles doivent pouvoir organiser les leurs. Celles-ci poussent les professeur·es à devenir de simples exécutant·es et les privent de leur professionnalité ainsi que l'élève de son autonomie.

Leur extension pousse au bachotage plutôt qu'à l'acquisition de connaissances et de savoir-faire. Ainsi, l'an dernier circulaient sur les réseaux sociaux des liens pour trouver des questions et les corrigés des évaluations (« teach to the test »). C'est-à-dire qu'on restreint l'activité scolaire à la réussite de tests standardisés plutôt qu'à un apprentissage émancipateur. L'élève n'est plus au cœur des apprentissages, c'est l'évaluation qui formate l'élève.

Lorsqu'elle est diagnostique et formative, l'évaluation participe à la construction du savoir de l'élève. Les professeur·es l'inscrivent ainsi au sein de démarches dans le respect de leur liberté pédagogique. Ce n'est pas le cas des évaluations imposées.



NON AU RENFORCEMENT DE L'ÉCOLE DU TRI !

NON À LA CONCURRENCE GÉNÉRALISÉE ENTRE LES PERSONNELS !

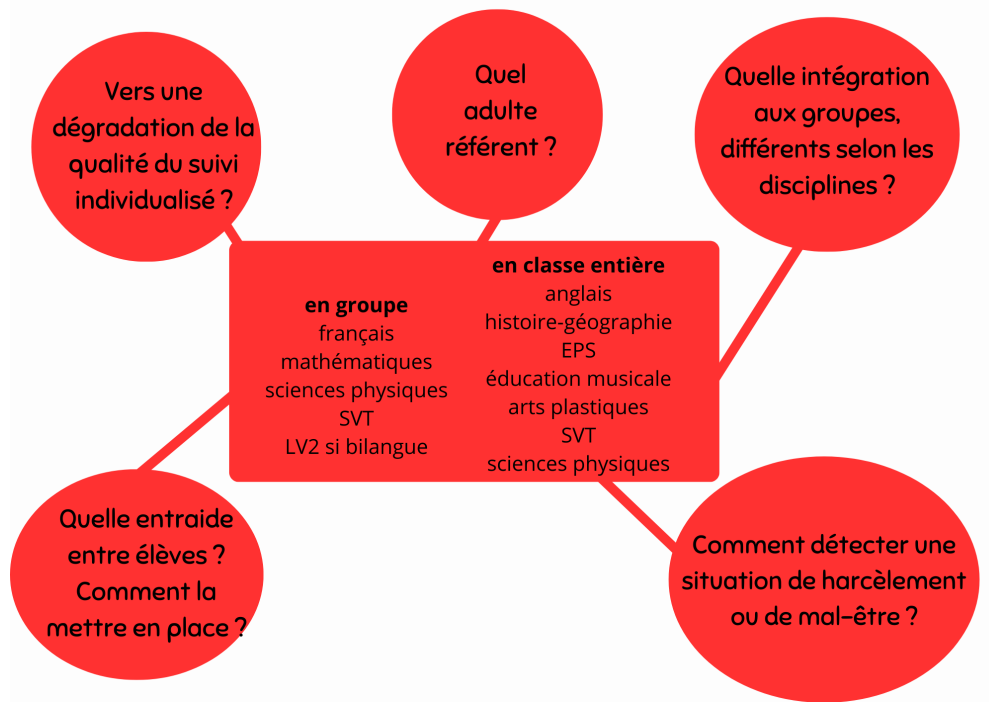
Les conditions matérielles font fi des inégalités territoriales, notamment informatiques qui ne permettent pas de passer ces évaluations convenablement. Elles ne prennent pas non plus en compte les situations particulières des élèves. Quid des élèves à besoin particuliers ?

Enfin, elles pourront servir d'outil de classement des établissements, des équipes pédagogiques afin d'accéder au « salaire au mérite » qui ne tiendront pas compte des difficultés propres à chaque établissement.

! GROUPES DE BESOINS/NIVEAUX : ANXIOGÈNES ...



**EXEMPLE CONCRET
POUR UN-E
ÉLÈVE DE 6E**



ET GÉNÉRATEURS DE VIOLENCES ET DE SOUFFRANCE

RÉAGISSONS COLLECTIVEMENT

LA CGT ÉDUC'ACTION CONTINUE D'EXIGER...

- ✓ L'ABANDON DU CHOC DES SAVOIRS
- ✓ L'ATTRIBUTION DES HEURES DÉDIÉES AUX GROUPES DE NIVEAU À LA BAISSÉ DES EFFECTIFS PAR CLASSE
- ✓ L'ABANDON DU PACTE AU BÉNÉFICE D'UNE REVALORISATION SALARIALE SANS CONDITION
- ✓ L'ABANDON DES SUPPRESSIONS DE POSTES

**LA CGT ÉDUC'ACTION APPELLE L'ENSEMBLE DES
PERSONNELS À SE RÉUNIR EN AG POUR DÉBATTRE DE LA
RECONDUCTION DE LA GRÈVE**